

Image not found or type unknown



## Achat immobilier sur nom propre si marié

Par **ezln**, le **06/11/2011** à **12:03**

Bonjour,

je me suis marié à l'étranger (Côte d'Ivoire) sous le régime de la séparation des biens. le mariage a été transcrit régulièrement en droit français, il y a plus d'un an.

J'envisage d'acheter un appartement. Puis-je contracter, comme je le pense, le prêt en mon nom seul?

Dans l'optique d'en conserver l'usufruit du bien et pouvant ensuite le transmettre à mon enfant.

Merci d'avance pour vos réponses.

Cdt